



Quorum : 3 membres titulaires ou suppléants (*art.8 – Statuts EPMNL*)

Nombre de membres présents ou représentés : 7

VOTES :

- Pour : 7

- Contre : 0

- Abstentions : 0

ÉTABLISSEMENT PUBLIC « AÉROPORT METZ NANCY LORRAINE »

Conseil d'Administration du 23 mai 2018

Décision n°18CA-017

Objet : Point Ressources Humaines

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC « AÉROPORT METZ NANCY LORRAINE »

REUNI EN CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉCIDE :

- VU** la délibération n°11SP-1205 du Conseil Régional des 13 et 14/10/2011 relative à la création de l'Établissement Public « *Aéroport Metz Nancy Lorraine* » (EPMNL)
- VU** la décision de la commission permanente du Conseil Régional de Lorraine n°12CP-579 du 27/04/2012
- VU** les statuts de l'Établissement Public « *Aéroport Metz Nancy Lorraine* »
- VU** la décision du conseil d'administration de l'EPMNL n° 17CA-002 relative à la nomination du Directeur Général de l'EPMNL
- VU** le code des collectivités territoriales

ARTICLE 1 : De valider l'ouverture d'un poste à l'indice 290 « agent d'encadrement supérieur d'exploitation » et la fermeture d'un poste à l'indice 260 à compter du 1^{er} juin 2018.

ARTICLE 2 : De valider l'ouverture de 5 postes de saisonniers à 24 heures hebdomadaire – 3 postes au service Passage indice 200 et 2 postes au service Piste indice 170 – à compter du 18 juin 2018 jusqu'au 30 septembre 2018.

ARTICLE 3 : De valider l'ouverture de 11 postes « pompiers 2 » à l'indice 220, 4 postes « chef de manœuvre » à l'indice 270, 1 poste « adjoint au responsable SSLIA » à l'indice 295 et la fermeture de 11 postes à l'indice 195, 4 postes à l'indice 260 et 1 poste à l'indice 290 à compter du 1^{er} juin 2018.

ARTICLE 4 : Le Tribunal Administratif de Strasbourg est compétent pour connaître tout litige relatif à l'application de la présente décision.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général de l'Établissement Public « Aéroport Metz Nancy Lorraine » est chargé de l'exécution de la présente décision



LE PRESIDENT

Jean ROTTNER

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned to the right of the printed name.

